Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 47
JUILLET
2020

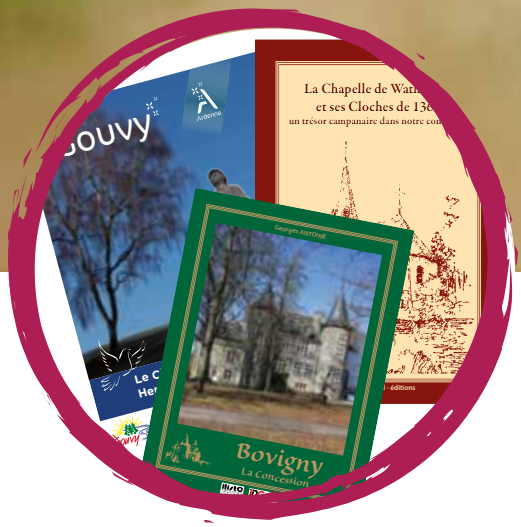

DÉCOUVREZ VOTRE RÉGION
À TRAVERS LE LIVRE

A lire en page 11

LES SERVICES À LA LOUPE

A lire en page 24

DES NOUVELLES DU PCDR ?
ACTIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

A lire en page 8

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- La commune et le CPAS de Gouvy vous informent 6
- PCDR 8
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 9
- Culture - EPN - Bibliothèque - Evénement - Tourisme 11
- Nature - Environnement 14
- Primes et aides 16
- Associations 17
- Aînés 19
- Social 19
- Santé 20
- Commerces et services 21
- Un service à la loupe 24

Photo de couverture :
« Champ d'été » Josy Mottet

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **fin septembre 2020**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un Échevin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

C'est avec plaisir que nous rédigeons cet édito après plusieurs semaines de travail dans l'urgence et de communication de règlements, de mesures sanitaires... et de toutes les directives qui nous ont inondés ces derniers mois.

Tout d'abord, merci d'avoir ensemble respecté au mieux les consignes de sécurité sanitaire et de continuer à collaborer pendant le déconfinement. Une fable de La Fontaine dit « ***Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage*** ». Merci à vous d'avoir mis cette citation en application.

Nous traversons une expérience sans précédent, à laquelle le collège a réagi en actions, information et soutien et nous avons tenté de faire les meilleurs choix, dans les délais les plus brefs (ou fait de notre mieux). Une expérience qui nous aura tous marqués, formés à d'autres façons de vivre, mais qui nous permet une fois de plus de démontrer une **caractéristique dominante de notre commune**, d'ailleurs relevée dans l'analyse de son identité par la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) : **LA SOLIDARITE** !

A propos de la CLDR, les groupes de travail ont mis en œuvre différentes actions. Nous profitons de cette Vie Communale pour vous en présenter quelques-unes. Nous vous parlerons notamment du parrainage pour l'entretien et la vérification du balisage des sentiers pour lequel nous tenons à remercier vivement les volontaires.

Pour la plupart des citoyens, le rythme des journées s'est vu chamboulé, sans école, sans travail ou en télétravail, moins de déplacements, éloignés de nos familles, moins de contacts sociaux, ..., nous avons pris conscience que tous les rituels et gestes du quotidien devaient être réfléchis.

Que nous réserve l'été ? Nous pouvons vous affirmer que nous habitons une région qui regorge de sentiers, balades, et activités à pied, à cheval ou à vélo ... Alors, n'hésitez pas... profitez-en !

Isabelle Santos
Echevine

Véronique Léonard
Bourgmestre

REMERCIEMENTS À CLAUDE LERUSE

Claude Leruse, ancien Bourgmestre et conseiller communal nous a quittés le 16 juin dernier. Cet homme a consacré une majeure partie de sa vie aux autres par son investissement dans le tissu associatif et pendant de nombreuses années via son engagement politique en étant successivement conseiller communal, échevin et enfin Bourgmestre de notre commune, depuis le 7 janvier 1989 jusqu'en juin 2020.

Il a consacré sa vie à la jeunesse de par son métier de professeur de psychopédagogie à la Haute Ecole de Virton, par son implication dans les mouvements de jeunesse, foyer culturel, maison de jeunes dont la création de la MJ23. Actif au sein du monde associatif, il a contribué à la mise sur pied, avec Claudy Lentz, du festival de Jazz, co-fondateur de Vouloir Réussir, secrétaire du Syndicat d'initiative de Gouvy, membre de la Maison du tourisme, co-auteur de nombreuses publications historiques sur la commune via IdGouvy, etc.

Ces dernières années, il a combattu la maladie avec la même ardeur que celle qu'il mettait dans la défense de ses idées, de ses projets.

Ce remerciement se veut à l'image de ce qu'il était : simple et discret. Mais à l'issue de toutes ces années au service de la commune et des autres, il ne pouvait échapper à un petit hommage.

Merci à lui pour son travail et son dévouement.
Au nom de tous les conseillers communaux, je présente toutes mes condoléances à sa famille.

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

Horaire d'ouverture des bureaux de l'Administration Communale de Gouvy				
	Population		Autres services	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mardi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mercredi	08.00 - 12.30	13.30 - 18.00	08.00 - 12.30	13.30 - 16.00
Jeudi	08.00 -12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Vendredi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Samedi	09.00 - 12.00		sur RDV pour l'urbanisme	

Durant la période du déconfinement, l'administration communale est accessible **uniquement sur rendez-vous**. Il suffit d'un simple appel au 080/29.29.29. Ce fonctionnement est mis en place afin d'éviter une présence trop importante du public, au même moment, dans les couloirs de l'administration.

CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez dans cette rubrique **les ordres du jour des conseils communaux**. Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir **accès aux comptes-rendus** sur le site communal www.gouvy.be. A défaut d'un accès numérique, un envoi par courrier peut être envisagé sur demande, pour des points précis repris à l'ordre du jour. Le cas échéant, la demande est à adresser par téléphone ou par courrier à l'administration communale.

Nous vous informons également que les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir par mail de préférence ou par courrier, une **invitation pour assister au conseil communal, dans le public**, accompagnée de l'ordre du jour de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Myriam Hay (080/29.29.31 - myriam.hay@gouvy.be)

ORDRE DU JOUR

27 MAI 2020

1. Compte communal 2019. APPROBATION.
2. C.P.A.S. Compte annuel de l'exercice 2019. APPROBATION.
3. Budget 2020. Modifications n°1 à l'exercice ordinaire et extraordinaire. APPROBATION.
4. Crise sanitaire du Covid-19. Mesures d'allègement fiscal - Décision du Collège Communal du 28/04/2020. RATIFICATION.
5. Crise sanitaire du Covid-19. Mesures de soutien en faveur des entreprises et indépendants en lien avec la crise sanitaire du Covid-19 - Décision du Collège du 28/04/2020. RATIFICATION.
6. Crise sanitaire du Covid-19. Acquisition de masques de protection en tissu et lavables. RATIFICATION.
7. Service population/Etat Civil/Administration. Provision de trésorerie sous forme d'une carte de crédit prépayée. MODIFICATION.
8. Distribution d'eau. Règlement communal relatif aux modalités de raccordement à la distribution d'eau. Modifications. APPROBATION.
9. Remplacement de la chaudière de l'église de Sterpigny. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
10. Acquisition de pièces pour la distribution d'eau. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
11. Acquisition de porte-outils et accessoires divers. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
12. Entretien des toitures. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
13. Entretien, dépannage et réparation des chaudières des bâtiments et assistance technique des ouvriers communaux. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
14. Remplacement des trémies des tracteurs. Conditions et mode de passation. APPROBATION.
15. F.E. de Baclain. Compte 2019. APPROBATION.
16. F.E. de Limerlé. Compte 2019. APPROBATION.
17. F.E. de Rettigny. Compte 2019. APPROBATION.
18. F.E. de Gouvy. Budget 2020. APPROBATION.
19. 1F.E. de Steinbach. MB n°1 - Budget 2020. APPROBATION.
20. C.P.A.S. Modifications du cadre du personnel. APPROBATION.
21. Directeur financier - Rapport annuel sur la mission de remise d'avis 2019. INFORMATION.
22. Cercle horticole "Les Tilleuls" de Gouvy asbl. Octroi d'un subside de 15.000 € pour l'organisation de l'événement "Villages fleuris 2020". DECISION.
23. Halte accueil. Transformation en crèche dans le cadre de la réforme des milieux d'accueil : déclaration d'intention. DECISION.
24. Accueil Temps Libre : renouvellement du programme CLE. Etat des Lieux et analyse des besoins. INFORMATION.
25. PCS3 - Modification du Plan. Décision du Collège communal du 31 mars 2020. RATIFICATION.
26. Parc d'Activités Economiques (PAE) de Courtil. Reprise des infrastructures. Projet d'acte de cession modificatif. APPROBATION.
27. Intercommunale IMIO. Assemblées générales ordinaires et extraordinaires du 29 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
28. Intercommunale ORES Assets. Assemblée générale du 18 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
29. ORES. Extension d'affiliation de la commune à l'Intercommunale ORES Assets. APPROBATION.
30. Aménagement du territoire et urbanisme. Renouvellement de la Commission consultative d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM): décès d'un 2e suppléant et démission d'une 2e suppléante. DECISION.

24 JUIN 2020

1. CRISE DU COVID-19. Prime de soutien en faveur des citoyens et des commerçants locaux sous forme de chèques commerces. DECISION.
2. CRISE DU COVID-19. Prime à la fréquentation du parc à conteneurs - Modification pour l'année 2020. DECISION.
3. F.E. de STERPIGNY. Compte 2019. APPROBATION.
4. Personnel communal. Création d'un emploi de directeur financier communal commun avec le CPAS. DECISION.
5. Personnel communal. Engagement d'un(e) employé(e) administratif(ve) D6 en qualité de responsable de crèche et de coordinateur ATL et constitution d'une réserve. APPROBATION.
6. Programme d'Actions sur les Rivières par une approche intégrée et sectorisée (P.A.R.I.S.). Approbation des enjeux, objectifs et projets/mesures dans le cadre de la gestion communale des cours d'eau non navigables de 3ème catégorie. APPROBATION.
7. Province de Luxembourg. Convention de service de développement de la lecture. APPROBATION.
8. Intercommunale VIVALIA. Assemblée générale ordinaire du 02 juillet 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
9. Intercommunale IDELUX DEVELOPPEMENT. Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
10. Intercommunale IDELUX Eau. Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020. Ordre du Jour. APPROBATION.
11. Intercommunale IDELUX Environnement. Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
12. Intercommunale IDELUX Finances. Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
13. Intercommunale IDELUX Projets publics. Assemblée générale ordinaire du 30 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
14. Intercommunale SOFILUX. Assemblée générale ordinaire du 07 juillet 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
15. La Terrienne du Luxembourg s.c.r.l. Assemblée générale ordinaire du 26 juin 2020. Ordre du jour. APPROBATION.
16. Fonctionnement institutionnel. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'Administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2019. APPROBATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **KOBS Théo**, né le 12 mars à Saint-Vith, fils de Grégory et de BOGEMANS Wendy de Gouvy.
- **KIMMES Liam**, né le 20 mars à Saint-Vith, fils de Noël et de POHLEN Mégane de Gouvy.
- **LEGRAND Côme**, né le 22 mars à Malmedy, fils de Quentin et de HOZAY Mégane de Cherain.
- **ALBA Connor**, né le 27 mars à Libramont, fils de Jordan et de KUYPERS Elodie de Steinbach.
- **HUSQUET Alix**, née le 09 avril à Malmedy, fille de Gilles et de REMACLE Noémie de Rogery.
- **ELIAS-VANDERSMISSEN Aéline**, née le 12 avril à Saint-Vith, fille de Romain et d'Alice de Limerlé.
- **ROGER Ilyanna**, née le 12 avril à Saint-Vith, fille de Jonathan et de KELLENS Océane de Cherain.
- **FRAIKIN Valentine**, née le 13 avril à Verviers, fille de François et de BIRK Sarah de Courtil.
- **FRAIKIN Guillaume**, né le 13 avril à Verviers, fils de François et de BIRK Sarah de Courtil.
- **LAGUESSE Antonin**, né le 16 avril à Malmedy, fils de Matthieu et de HANCART Fanny de Honvelez.
- **GREGOIRE Théa**, née le 16 avril à Saint-Vith, fille d'Anthony et de PIRONT Anaïs de Limerlé.
- **ZUNE Lucie**, née le 02 mai à Malmedy, fille de Johann et de MASSART Estelle de Gouvy.
- **GEUZAINE William**, né le 09 mai à Malmedy, fils d'Antoine et de BRASSEUR Célia de Bovigny.
- **BAILLIEUX Ezio**, né le 14 mai à Malmedy, fils de Grégory et de VOLVERT Caroline de Beho.
- **SEPULT Marion**, née le 14 mai à Liège, fille de Julien et de STEVELER Aurélie de Langlire.
- **CHALON Ayline**, née le 18 mai à Saint-Vith, fille de Samuel et de GONZALEZ VEGA Alyssa d'Ourthe.

DÉCÈS

- **JACQMIN Claudy** de Brisy, décédé le 30 octobre 2019 à l'âge de 45 ans.
- **SCHEUREN Hylda** de Gouvy, décédée le 16 mars à l'âge de 80 ans.
- **LEBRUN Marie-France** de Bovigny, décédée le 19 mars à l'âge de 70 ans.
- **PIGNON Paul** de Gouvy, décédé le 21 mars à l'âge de 88 ans.
- **ANTOINE Yvonne** de Gouvy décédée le 28 mars à l'âge de 89 ans.
- **JACQMIN Mélanie**, dite Annie, de Gouvy décédée le 29 mars à l'âge de 85 ans.
- **BLICHARSKI Alfreda** de Courtil, décédée le 31 mars à l'âge de 92 ans.
- **BOOS Joséphine** de Beho, décédée le 04 avril à l'âge de 84 ans.
- **ROBERT Michèle** de Gouvy, décédée le 07 avril à l'âge de 80 ans.
- **QUOILIN Marie** de Limerlé, décédée le 08 avril à l'âge de 87 ans.
- **PHILIPPART Joseph** de Baclain, décédé le 08 avril à l'âge de 89 ans.
- **SCHOUNE Alberte** de Courtil, décédée le 16 avril à l'âge de 88 ans .
- **NOLL Georges** de Beho, décédé le 20 avril à l'âge de 76 ans.
- **WIENEN Freddy** de Gouvy, décédé le 07 mai à l'âge de 71 ans .
- **LESCRENIER Marie** de Langlire, décédée le 09 mai à l'âge de 88 ans.
- **SANTKIN Monique** de Courtil, décédée le 13 mai à l'âge de 92 ans.
- **DUCHATEAU Dominique** de Limerlé, décédé le 14 mai à l'âge de 59 ans.
- **BLOCK Chantal** de Bovigny, décédée le 14 mai à l'âge de 70 ans.
- **REGGERS Léon** de Langlire, décédé le 15 mai à l'âge de 92 ans.
- **JACQUET Marie Thérèse** de Chérapont, décédée le 16 mai à l'âge de 84 ans.
- **CREMER Josée** de Gouvy, décédée le 31 mai à l'âge de 87 ans.
- **REMACLE Geneviève** de Courtil, décédée le 04 juin à l'âge de 96 ans.

LA COMMUNE ET LE CPAS DE GOUVY VOUS INFORMENT

EXCURSION DES AÎNÉS

Suite à la situation sanitaire actuelle et dans l'incertitude des conditions à venir, le CPAS de GOUVY souhaite faire informer qu'il n'y aura pas d'excursion des Aînés cette année. Celle-ci était habituellement prévue début septembre.
Toute l'équipe vous donne rendez-vous dès que possible pour d'autres aventures !

VENTE DE VÉHICULES COMMUNAUX

Pour des raisons sanitaires, l'ouverture publique des offres avait du être reportée. Nous informons la population que celle-ci aura lieu le 13 juillet 2020 à 9h00, dans la salle du conseil communal (Bovigny 59 – 6671 GOUVY).

FUITE D'EAU - INFORMATION DU SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU

SURVEILLEZ VOS INSTALLATIONS

Par décret du 2 mai 2019, le Gouvernement wallon a légiféré la problématique des **fuites d'eau cachées situées au sein d'une installation privée**. Le règlement communal a été adapté en conséquence.

Cette nouvelle règlementation ne concerne que les fuites situées au sein d'une installation privée de distribution **alimentant un logement**. De ce fait, il ne sera en aucun cas possible de bénéficier d'une diminution de facture d'eau pour une fuite sur une conduite alimentant une pâture, une étable, ou tout autre bien non repris comme logement.

Nous souhaitons attirer votre attention sur cette nouvelle règlementation, et **vous inviter à vérifier très régulièrement votre indice de compteur d'eau**.

En cas de surconsommation due à une fuite cachée, un tarif préférentiel peut être accordé si les conditions suivantes sont réunies :

- que l'augmentation anormale de la consommation d'eau potable résulte d'une fuite cachée au sens du Code de l'Eau, à savoir : « toute fuite difficilement décelable sur une installation privée de distribution alimentant un logement, à l'exclusion des fuites consécutives à la défectuosité d'appareils ménagers, d'installations sanitaires ou de chauffage et de leur raccordement » ;
- que le client communique au distributeur soit une copie de la facture acquittée d'une entreprise de réparation, complétée de photographies avant et après l'exécution des travaux, attestant que la fuite a été réparée et précisant la localisation de cette dernière ainsi que la date de la réparation, soit une déclaration sur l'honneur du propriétaire, complétée de photographies avant et après l'exécution des travaux, attestant que la fuite a été réparée par lui-même et précisant la localisation de cette dernière ainsi que la date de la réparation ;
- qu'un agent communal ait procédé à une vérification sur place ;
- que la demande soit introduite dans un délai de 60 jours à dater de la facture ;
- que lors de la période de trois ans qui précède l'année de la consommation anormale, il n'y ait pas eu plus d'un index estimé par le distributeur du fait d'un défaut de transmission de la part de l'usager.

Le tarif préférentiel accordé devra être considéré comme un geste à caractère unique et exceptionnel.

Contact : 080/29.29.24 - 0499/27.85.46
administration@gouvy.be

ACCUEIL DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2020

Le 22 mai dernier, le Conseil National de Sécurité a décidé, sous certaines conditions, d'autoriser l'organisation des camps de jeunesse durant la saison estivale 2020. Depuis le début de la crise sanitaire, la commune de Gouvy a fait le choix de s'aligner sur les décisions des instances supérieures. Ainsi, habituée à être une terre d'accueil, elle a souhaité maintenir l'organisation de ceux-ci.

Préalablement à cette annonce, afin de préserver la quiétude des villageois ainsi que la sécurité de ceux-ci et des jeunes, une nouvelle ligne de conduite pour l'octroi des agréments a été adoptée en mars dernier. Celle-ci a pris cours progressivement dès cette année pour être complètement d'application à l'été 2023.

Ligne de conduite :

- à moins de 400 mètres d'une maison d'habitation, seuls les agréments de 60 personnes maximum seront octroyés ;
- un camp de plus de 150 personnes devra être distant de minimum 700 mètres d'une maison d'habitation ;
- il ne sera pas accepté de camps de plus de 250 personnes ;
- un même propriétaire ne pourra solliciter des agréments pour des parcelles contiguës ou proches dont le nombre total d'accueil dépasserait le cadre fixé ci-dessus.

Toujours dans une optique d'amélioration de la gestion de l'accueil des mouvements de jeunesse sur notre commune, il a été décidé d'appliquer des sanctions aux propriétaires des terrains et/ou bâtiments et aux mouvements de jeunesse en cas de non-respect des règles.

De plus cette année, deux agents Well'camp renforceront l'équipe des services accueil et population afin de veiller à la réalisation d'un travail de qualité par rapport à l'accueil des mouvements de jeunesse, d'autant plus dans le contexte actuel.

Contact : Agent Well'camp (M/Mme Camp) :
0496/27.95.18 - wellcamp@gouvy.be.

PCDR

RETOUR D'INFOS DES GROUPES DE TRAVAIL ISSUS DE LA CLDR

DES GROUPES DE CITOYENS QUI METTENT EN OEUVRE DES PROJETS, PARTAGENT DES BONS PLANS

GROUPES DE TRAVAIL

GT MULTILINGUISME :

Action : soutenir et mettre en place toutes activités scolaires ou extra-scolaires pour l'apprentissage d'une langue étrangère.

Objectif : informer sur les activités extra-scolaires et sportives en langue étrangère. (petit voyage, stage, table de conversation, échange linguistique...)

GT PROPRETÉ :

Actions : Promotion et recrutement d'ambassadeurs de la propreté sur Be wapp.
Action villages propres le 24, 25, 26 et 27 septembre 2020.
Relevé de dépôts sauvages en communiquant à l'adresse **cindy.piron@houffalize.be** (agent constatateur)

Objectif : diminuer les déchets le long de nos routes et surtout des tronçons inter-villages.

GT ENERGIE :

Action : conscientiser, informer des aides et moyens disponibles pour aider les citoyens à économiser l'énergie.

Objectif : sensibiliser les citoyens à l'économie d'énergie et opter pour l'énergie durable.

GT MOBILITÉ :

"Ça roule pour tous !"

Quoi ? Service d'aide aux déplacements pour les habitants de Gouvy (depuis 2007)
Excepté urgence médicale

Quand ? Du lundi au vendredi

Comment ? En réservant votre transport au **0493/18.01.28**, minimum 2 jours avant.

Combien ? Intervention financière 0,35€/km parcourus avec le bénéficiaire.

Qui ? 30 chauffeurs (homme et femme), 4 telephonistes.

Afin de pérenniser le service, nous recrutons !

GT SENTIER :

Actions : inventaire et état des lieux de sentiers existants et utiles.
Parrainage des 36 sentiers de balade de la commune.
(Merci aux bénévoles)

Objectif : créer une boucle par village, parrainée pour en assurer la maintenance.

Gouvy FRW

POUR NOUS SUIVRE, PARTAGER VOS IDÉES OU NOUS REJOINDRE...

consultez le site " jeparticipeagouvy. info" onglet " comment m'impliquer ? "

PROCHAINE RENCONTRE EN SEPTEMBRE.

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021

ECOLE SAINTE-THÉRÈSE DE GOUVY

En raison des mesures liées au Covid 19, les inscriptions se feront cette année uniquement sur rendez-vous. Les visites se dérouleront entre le 1er et le 3 juillet et à partir du 24 août.

Merci pour votre compréhension.

Contact : Isabelle Wirard, Directrice - 0494/70.31.12

ECOLE SAINT-JOSEPH DE LIMERLÉ

Les visites sont organisées sur rendez-vous uniquement, les 1er et 2 juillet, de 9h à 12h et les 24, 27, 28 et 31 août toute la journée.

Contact : Lucas Audrey, Directrice - 0473/23.62.50

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL COMMUNAL

Implantations de Beho, Bovigny, Cherain et Ourthe

En vue d'une inscription pour la rentrée scolaire prochaine, les parents peuvent prendre contact avec Mme Martin, Directrice, afin d'obtenir les informations souhaitées ou concrétiser l'inscription par voie informatique.

Vu la situation sanitaire que nous vivons actuellement et les mesures d'hygiène à respecter, les **visites des bâtiments** auront lieu du **2 au 8 juillet et du 18 au 31 août et uniquement sur rendez-vous**, afin de respecter la distanciation.

Contact : Mme Martin, Directrice - 0495/47.65.71.

ECOLE SAINT JOSEPH

Chaque année, les enseignants de l'école Saint-Joseph de Limerlé essayent de rendre leur école plus belle et plus agréable. Après les décorations dans la cour, sous le préau et dans les toilettes, les peintures des murs dans toutes les classes; ils ont, cette fois-ci, profité du confinement pour redécorer les bancs de la cour et les tables du réfectoire. Malheureusement, si les élèves ne pourront pas tout de suite profiter de ces dernières (mesures obliges), ce ne sera que partie remise pour la rentrée scolaire prochaine!

Qui dit "confinement" ne dit pas "vacances"! C'est pourquoi après les travaux de construction et de peinture des tables et des bancs, tous se sont attelés au nettoyage du potager et à la fabrication de quatre nouveaux bacs. A la rentrée prochaine, chaque classe peindra sa jardinière et plantera ses légumes!

La fin de l'année scolaire approchant, le bilan du travail effectué est analysé et évalué pour permettre aux instituteurs*trices d'envisager les nouveautés pour la prochaine reprise de 2020-2021! Au programme : ateliers philo et bien-être, théâtre, art plastique et éducation musicale et ce pour toutes les classes de la 1e maternelle à la 6e primaire.

Vivement la rentrée pour de nouvelles aventures!

Madame Lucas

L'IMPLANTATION DE CHERAIN VIENT D'ÊTRE SÉLECTIONNÉE POUR SON PROJET ECOLE NUMÉRIQUE 2020

COD@GE ET ROBOTIC : UN JEU D'ENFANTS !

Grâce au projet, tous les enfants, sans exception, auront l'occasion de s'initier aux technologies nouvelles et au codage. Tout au long de la mise en place du projet, ils seront accompagnés et encouragés par les enseignants. Au fil du cursus scolaire, les enfants étofferont leurs connaissances numériques et développeront des capacités analytiques qui leur serviront dans d'autres apprentissages. Grâce au codage, les élèves établiront des connexions entre leurs déplacements corporels, leurs actions concrètes dans un espace de vie et les déplacements, actions d'un robot. (Passage du concret à l'abstrait). Le codage donnera une autre valeur à l'outil numérique et ses applications seront partagées entre les classes. Les enfants seront acteurs de leurs apprentissages grâce à la pratique du codage.

La métacognition permet aux enfants de prendre conscience des démarches utilisées lors de chaque apprentissage. La pratique régulière de celle-ci et, sous différentes formes, permet aux élèves et notamment aux enfants ayant des troubles de l'apprentissage (Dys ou autres) de s'approprier plus facilement les compétences à acquérir. La métacognition permet de développer le socio-constructivisme et inversement. Associés, la métacognition et le socio-constructivisme permettent une remise en question permanente et une prise de conscience de son mode de fonctionnement. Cela permettra une ouverture d'esprit quant à la manière de fonctionner propre à chacun.

Le projet numérique concerne l'ensemble des classes de la première maternelle à la 6e primaire. La continuité sera donc optimale. Il sera inclus dans le prochain projet d'établissement et également dans le « Plan de pilotage ».

- Dans le cadre du cours de géographie : animation d'une maquette et déplacement sur celle-ci via le codage ...
- Dans le cadre du cours de géométrie, le robot peut être programmé pour tracer des figures géométriques, pour réaliser des déplacements surquadrillage, ...
- Dans le cadre du cours de gym, reproduire un déplacement d'un élève par un robot. (Intégration au projet du professeur d'EP qui a suivi la formation aires de jeux interactives avec le logiciel « Lü » et prêt du matériel par la province du Luxembourg).

Le matériel à recevoir début d'année :

- 1 TBI : Dans un premier temps, pour expliquer le matériel numérique et son fonctionnement de manière collective et visuelle (gain de temps lors des explications). Dans un second temps, pour que les élèves présentent leur travail réalisé lors de séances de codage à l'ensemble de la classe ou du cycle.
- 12 iPad : Pour l'utilisation d'applications numériques de codage nécessaires à la mise en place du projet. Le kit Lego fonctionne uniquement avec iPad. Les applications de l'iPad vont permettre de transférer le codage vécu en codage abstrait. Création de capsules vidéo grâce à l'iPad (Utilisation de iMovie) pour expliquer une procédure de codage de manière plus visuelle/auditive. (différenciation)
- 6 Robot Thymio : Pour la mise en pratique du codage et le travail de la métacognition et du socio-constructivisme. Lancement de défis entre élèves pour la programmation des robots.
- 3 PC portables : Pour la programmation du Robot Thymio et l'utilisation du logiciel de codage Aseba et la programmation VPL.
- 1 Kit Lego éducation Spike : Pour la découverte des principes de la programmation et étoffer la variété des robots utilisés.

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE DE GOUVY

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE DU 27 JUILLET AU 15 AOÛT INCLUS.

Horaire d'ouverture :

- mercredi : 15h à 18h30 ;
- jeudi : 10h à 12h ;
- vendredi : 15h30 à 18h30 ;
- samedi : 10h à 12h30.

« La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté. », François Mauriac.

Contact : 12, route d'Houffalize - 6670 Gouvy - 080/40.03.02 - 0493/09.91.92 - jacqueline.gregoire@gouvy.be

TOURISME

DÉCOUVREZ VOTRE RÉGION À TRAVERS LE LIVRE.

Le Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe orientale asbl et I.D. Gouvy asbl ont édité dernièrement des livres qui vous permettront de découvrir notre belle commune.

ÉDITIONS DU S.I. GOUVY ASBL

Gouvy, notre Patrimoine campanaire

L'entité communale de Gouvy possède un patrimoine campanaire hors du commun.

Vingt et un clochers ou clochetons sont repris au présent inventaire en plus du « château » de Gouvy, d'un carillon privé et de petites cloches, deux clochers phares ont été ajoutés au travail : celui de Houffalize et celui de Vielsalm.

En 2016, le projet d'un inventaire exhaustif des cloches de la commune a été mis sur pied avec l'appui scientifique de l'Association Campanaire Wallonne (ACW).

Dans nos régions, c'est du XIVe siècle que date la plupart des plus anciennes cloches de nos villes et villages. La commune de Gouvy compte quelques cloches très anciennes : à Wathermal, à Steinbach et à Beho. L'histoire de chacune de nos cloches n'est pas un long fleuve tranquille...

Auteurs : Georges Antoine, Vincent De Koninck, Marc Diederen, Louis Gresse et Henry d'Otreppe.

« La Chapelle de Wathermal et ses Cloches de 1369 »

Juchée sur un éperon rocheux dominant le village, la chapelle de Wathermal abrite dans sa tour « romane » du XIIe/XVe siècle, deux cloches parmi les plus vieilles de Belgique.

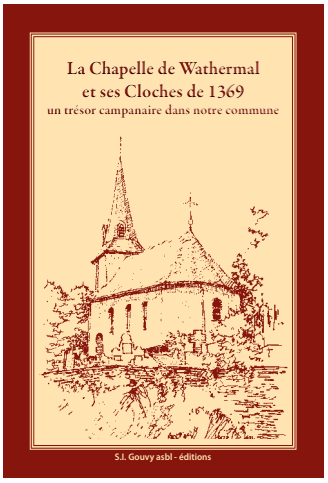

Elles ont toutes les deux été fondues par Jacques de Huy en juin 1369, date qui plaide en faveur de l'ancienneté de la chapelle.

En juin 2019, nous avons fêté les 650 ans du trésor campanaire qu'abrite la chapelle de Wathermal, il faut savoir que celle-ci est le seul édifice religieux en Belgique qui abrite deux cloches sœurs aussi anciennes. Les cloches se prénomment Marie et Kateline.

Auteurs : Georges Antoine, Vincent De Koninck, Marc Diederen, Louis Gresse et Henry d'Otreppe

« Le Circuit de la Mémoire » FR/NL

Ce circuit touristique s'adresse aux automobilistes, motocyclistes et cyclistes. Il est long de 62 km et traverse une grande partie de notre commune tout en faisant une petite incursion au Grand-Duché de Luxembourg.

Il vous fera découvrir différents points d'intérêt concernant la Première et Seconde Guerre mondiale. Nous nous efforcerons de vous donner un maximum de renseignements à leur sujet dans les limites de nos connaissances et selon les informations qui nous ont été transmises.

Plusieurs points d'intérêt vous rappelleront le sacrifice de personnes ayant combattu pour la liberté et la démocratie. Ce sera l'occasion de leur rendre hommage et de réfléchir au sens et à l'importance de ces valeurs dans le monde d'aujourd'hui...

Auteurs : S.I. Gouvy asbl

ÉDITIONS D'I.D. GOUVY ASBL

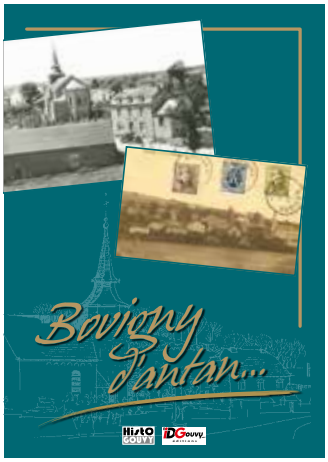

« Bovigny, d'antan », sorti en octobre 2019

Recueil d'anciennes cartes postales et de photos de l'ancienne commune de Bovigny.

Auteur : Georges ANTOINE

« Bovigny, la Concession » – à nouveau disponible

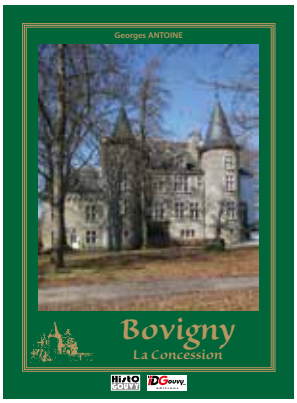

« Après la révolution belge, la superficie des terres incultes du royaume (landes, bruyères, etc.) était évaluée à 300 000 hectares.

En 1847, la province de Luxembourg possédait plus de 50 000 hectares de terrains vagues. La décision fut donc prise de mettre en culture cet immense domaine principalement constitué de biens communs...? »

Auteurs : Georges ANTOINE

« L'église Saint-Pierre de Beho »

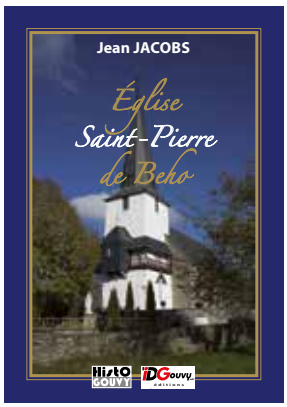

Ce document est la copie intégrale du texte rédigé par l'Abbé Jean Jacobs, curé de Beho et publié le 4 avril 1957. Seule l'orthographe a été modifiée pour être rendue conforme aux dernières recommandations de l'Académie française.

Pour assurer un meilleur rendu, les photographies du document original ont été remplacées par de nouvelles photos prises en 2015.

Auteurs : Jean JACOBS

« L'enseignement dans l'ancienne commune de Bovigny »

L'évolution de l'enseignement dans l'ancienne commune de Bovigny au départ des comptes-rendus des conseils communaux et au travers de nombreuses anciennes photos.

Depuis 1822 jusqu'à la construction de la nouvelle école communale de Bovigny, vous pourrez découvrir comment était organisé l'enseignement dans notre région rurale.

Auteurs : Georges ANTOINE

Contact : I.D. Gouvy asbl - livre@gouvy.eu - www.gouvy.eu

NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE – ÉTÉ 2020

« ... En mars, ce sera au tour de nos amis Flamands de nous retrouver à Bruges... Les nouvelles brochures sont disponibles pour vous : particulier, gestionnaire d'un gîte ou d'une attraction touristique et nos bureaux sont ouverts tous les jours de 10 à 17 heures... »

Nous en étions restés là lorsque le COVID-19 est venu tout chambouler : fermeture des bureaux d'accueil, hébergements, cafés et restaurants, attractions et musées, annulations en cascade des événements... Le confinement est devenu le maître mot de notre printemps.

Notre équipe a continué à travailler pour vous informer et rester en contact avec les opérateurs et les visiteurs de Haute Ardenne. Les nouvelles brochures, le site web, la page Facebook, les dossiers administratifs, les contacts avec le Service Provincial Tourisme, le Commissariat Général au Tourisme, Wallonie Belgique Tourisme, les communes, l'ADL, autant d'activités de veille pour être prêts dès la phase 3 du déconfinement.

La sortie de la brochure *Hébergements et restauration 2020* est repoussée de quelques mois, au profit d'une brochure ***Nature en Famille***. Celle-ci vous permettra de découvrir ou redécouvrir les petits bijoux de notre Haute Ardenne, vus par des enfants et leurs parents. Une invitation à vous promener, à observer, à apprendre, mais aussi à goûter, à bricoler, à jouer. Une expérience de slow tourisme proposée tant à nos visiteurs étrangers qu'à vous, habitants de nos communes, dépositaires de ce magnifique patrimoine naturel dont nous pouvons être fiers. La brochure sera disponible gratuitement dès juillet.

Nos bureaux d'information, Maison du tourisme et SI à Vielsalm, SI à Gouvy, OT à Lierneux et SI à Trois-Ponts rouvrent leurs portes, mais dans le respect des règles de distanciation et d'hygiène. Pour nous rendre visite, munissez-vous d'un masque et suivez les instructions qui sont affichées à l'entrée de chaque bureau. Les heures d'ouverture habituelles sont de nouveau appliquées. Toutes les infos sur notre site : www.haute-ardenne.be

Il en va de même pour les attractions, musées, activités sportives et culturelles, marchés de producteurs, cafés et restaurants. Avant de leur rendre visite, informez-vous sur notre site web ou sur leur site personnel ou téléphonez-nous au 080/21.50.52.

Vous le savez, il n'y aura pas de grandes manifestations cet été, mais tous les petits événements autorisés seront repris dans notre agenda, sur https://www.haute-ardenne.be/fr/que-faire/agendas/agenda-mensuel

Le Beau Vélo de Ravel qui devait avoir lieu à Gouvy le 11 juillet est reporté à 2021. La Haute Ardenne sera toutefois mise à l'honneur sous un format inédit, en télé, radio et sur les supports digitaux de la RTBF. En tandem avec des invités passionnés par nos régions, Adrien vous fera redécouvrir les plus beaux itinéraires de ces 10 dernières années, dont Vielsalm. Le Beau Vélo restera fidèle à son esprit pour mettre en avant la mobilité douce, le tourisme de proximité, le sport-loisir. Solidaire avec les secteurs qui ont souffert de cette crise, il réserve une place de choix aux produits du terroir, aux chefs-coq et musiciens de chez nous.

Concernant les aides aux secteurs des hébergements, de l'HORECA, des attractions, de l'événementiel, nous vous renvoyons à notre site web. Parmi ces aides, la vente en ligne est proposée à nos opérateurs via l'Outil Régional de Commercialisation (ORC), en collaboration avec WBT et son partenaire technique Elloha. Quel que soit votre secteur d'activité, l'ORC vous permettra de vous vendre en ligne en direct ! Adhérer à cet outil, c'est bénéficier d'un accompagnement et de conseils personnalisés pour vous aider à développer votre business : http://orc.walloniebelgiquetourisme.be/ . Contactez-nous pour plus d'informations.

Bel été en Haute Ardenne,

Wallonie
Destination nature 2020

Maison du Tourisme
Haute Ardenne
Gouvy Lierneux Trois-Ponts Vielsalm

NATURE-ENVIRONNEMENT

NOTRE AGENT CONSTATATEUR VOUS INFORME

ECHARDONNAGE

Conformément à l'arrêté royal du 19 novembre 1987, relatif à la lutte contre les organismes nuisibles aux végétaux et aux produits végétaux, le Gouverneur de la province de Luxembourg a fixé, dans son arrêté du 3 mars dernier, la date limite pour l'échardonnage au 31 juillet 2020.

L'arrêté du Gouverneur est consultable sur le site internet de la Commune.

L'INCINÉRATION DE DÉCHETS

Avec les circonstances particulières et la météo plutôt clémente de ces derniers mois, les feux de jardin ont eu tendance à se multiplier.

L'incinération de déchets ménagers, y compris les déchets verts, reste pourtant une pratique interdite.

La réglementation prévoit néanmoins une tolérance pour autant que l'ensemble des conditions suivantes soient respectées :

- qu'il s'agisse de déchets naturels secs provenant de forêts, champs ou jardins ;
- que le feu soit distant d'au moins 100 mètres des habitations et d'au moins 25 mètres des bois et forêts ;
- que le feu soit surveillé.

L'incinération de tous autres déchets tels que papiers, cartons, et, à plus forte raison, emballages en plastique ou autres demeure dès lors strictement interdite.

Toute pratique contraire constitue une infraction au décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et peut faire l'objet de poursuites.

Contact : Cindy PIRON - Agent constatateur :
0491/92.70.20 - cindy.piron@houffalize.be

LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE

La processionnaire du chêne, comme son nom l'indique, est une chenille qui migre et se déplace en files indiennes (procession). Elle se déplace pour se nourrir, son alimentation est presque exclusivement constituée de feuilles de chênes. Les chenilles se déplacent entre les nids et les branches où elles se nourrissent. Un fil de soie court le long du chemin de procession.

Six stades larvaires vont se succéder durant 2 à 3 mois :
- les oeufs éclosent aux alentours d'avril ;
- la chenille vit 5 mues : les chenilles vivent en colonies ;
- la chenille devient une nymphose ;
- les papillons sont observables 30 à 40 jours après le début de la nymphose (juillet-août) : durée de vie d'un ou deux jours.

Les chenilles séjournent dans des nids de soie localisés sur le tronc ou sous les branches charpentières. Les nids peuvent dépasser le mètre de longueur. La nymphose se produit en juillet dans ces nids.

Risque pour la santé humaine et animale

A partir du troisième stade de leur évolution, les chenilles processionnaires sont capables de libérer des centaines de milliers de poils très urticants (0,2-0,3 mm) contenus dans de petites poches dorsales sur l'abdomen. Ces poils fonctionnent comme des harpons.

Symptômes.

- **Contact avec la peau** : apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons. La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps. Les poils urticants se dispersent aisément par la sueur, le grattage et le frottement ou parl'intermédiaire des vêtements.
- **Contact avec les yeux** : développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite, réactions inflammatoires sévères avec, dans de rares cas, évolution vers la cécité.
- **Contact par inhalation** : les poils urticants irritent les voies respiratoires : éternuements, maux de gorge, difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires dues à un bronchospasme (rétrécissement des bronches comme

dans l'asthme).

- **Contact par ingestion** : il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins : hypersalivation, vomissements, douleurs abdominales.

En cas de problème grave, appelez les services d'urgences (112) ou le centre antipoison (070/24.52.45).

Que faire quand je découvre un nid ?

N'essayez en aucun cas d'éliminer vous-même les chenilles processionnaires et gardez vos distances.

Contactez l'administration communale afin d'évaluer la situation et de prendre les mesures nécessaires. Sur un terrain privé, il appartient au propriétaire de faire le nécessaire à ses frais.

Si le phénomène s'étend au territoire communal, il appartient aux autorités communales de prendre les mesures nécessaires.

Mais dans tous les cas, les poils urticants des chenilles possèdent un très fort pouvoir allergène. L'utilisation des insecticides ou des nettoyeurs haute pression peuvent éparpiller ces poils et poser des problèmes pendant plusieurs années.

Reconnaître la chenille

- Taille en fin de développement : 5cm.
- Tête noire ou brune.
- Le corps possède des flancs blancs avec de longs poils argentés.
- Chaque segment du corps possède sur sa face dorsale une plaque brunâtre.
- A partir du troisième stade : présence de poils microscopiques urticants.

La prévention dans les zones touchées

Les poils urticants sont facilement dispersés par le vent. Dans les régions où sévissent les chenilles, certaines précautions sont recommandées :

- ne pas sécher le linge dehors de mai à septembre ;
- laver soigneusement les légumes du jardin ;
- arroser la pelouse pendant quelques jours avant de la tondre pour que les poils urticants soient entraînés dans le sol ;
- ne pas laisser jouer les enfants à proximité d'un arbre atteint - à distance, les munir de vêtements à longues manches, de pantalons, d'un couvre-chef et éventuellement de lunettes.

Contact : Michel Marenne – 0497/55.00.76
michel.marenne@gouvy.be -
http://chenille-processionnaire.wallonie.be

LE MAÏS DANS TOUS SES ÉTATS

Le maïs est un fourrage d'excellente qualité et peut engendrer jusqu'à 18t/ha de matières sèches dans notre belle région d'Ardenne. Mais la culture de maïs est souvent critiquée pour son empreinte écologique importante et sa mise en place contraignante. Le maïs ne supporte pas la concurrence d'adventices au début de sa levée. En conséquence, il a besoin au semis d'une terre propre sans la moindre mauvaise herbe.

Une étude agronomique est menée dans le cadre du projet RIVE (Ruissellement, Infiltration, Volatilisation et Erosion) **à Limerlé**, subventionné par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) avec l'aide de Greenotech. Cette étude veut, à l'aide de nouvelles techniques culturales, diminuer tous les impacts négatifs de la culture de maïs à savoir : destruction partielle de la vie du sol, destruction de la structure du sol, perte de nitrate en automne dans les eaux souterraines.

Pour y parvenir nous utilisons une nouvelle machine de semis, la Zip drill, semoir qui permet de planter directement sans travailler le sol.

L'essai agronomique se compose de quatre variantes de préparation du sol. Une implantation traditionnelle en labour, une autre avec le passage d'un déchaumeur à disque (réduction du travail du sol), une variante désherbée chimiquement à l'automne puis semée sans travail du sol et pour finir une implantation du maïs directement sur prairie avec une destruction chimique des plantes juste avant le semis. Dans ce dernier cas, l'objectif est de freiner fortement la prairie pour permettre au maïs de pousser puis par la suite une reprise de végétation de la prairie doit permettre au sol d'être couvert, permettant une récolte du maïs sur prairie.

Chaque variante est analysée selon différents critères : le taux de germination, l'humidité du sol, la température du sol, la vie du sol (nombre de vers de terre), l'évolution des adventices, le rendement et le coût d'implantation du maïs. De plus, un suivi des APL (azote potentiellement lessivable), en partenariat avec l'ULiège (campus d'Arlon) est mis en place pour déterminer quelle technique est la plus favorable à la réduction des nitrates.

Toutes ces données nous permettront de définir la technique culturale la plus durable possible, pour élaborer un consensus entre l'environnement et la rentabilité de la culture de maïs.

La SPGE, Greenotech et Agra-ost mettent en œuvre des nouvelles techniques culturales pour diminuer l'impact de l'agriculture sur l'environnement.

Pour Agra-Ost : Valentin Felten Chargé de projet

Pour plus d'informations :
Benjamin Daigneux, Coordinateur du Projet,
Asbl Agra-Ost - Klosterstrasse 38 – 4780 Saint-Vith – Belgique
benjamin.daigneux@agraost.be - +32.492.070.321 -
www.agraost.be

PRIMES ET AIDES

UNE AVANCE DE TRÉSORERIE DE 10.000 € POUR LES TPE ET INDÉPENDANTS !

La crise du Covid-19 touche lourdement les très petites entreprises et les indépendants dans leur activité et leur trésorerie. IDELUX leur vient en aide ! En parallèle aux diverses mesures fédérales ou régionales, aux efforts consentis par les banques et les outils financiers wallons (SRIW, Sowalfin, Sogepa), IDELUX a décidé d'octroyer des financements à hauteur de 10.000 € pour les très petites entreprises (10 ETP maximum) et les indépendants fortement touchés par la crise.

Ces aides font partie des 14 actions concrètes du plan de relance conçu par IDELUX et la Province de Luxembourg, en concertation avec d'autres acteurs économiques luxembourgeois (CCILB, UCM, Fédération HoReCa et syndicats).

Info : https://blog.investinluxembourg.be

RÉDUCTION SUR VOTRE FACTURE D'EAU !

Les mesures COVID-19 ont entraîné, dans les entreprises et services, la mise en chômage temporaire pour force majeure de beaucoup de travailleurs.

Au regard de cette situation, la Région wallonne octroie une intervention sur la facture d'eau pour les consommateurs domestiques en **situation de chômage temporaire**.

Cette **intervention forfaitaire et unique est fixée à 40 € par ménage** (quel que soit le nombre de personnes touchées par un « chômage économique COVID-19 » à l'adresse concernée).

Procédure : formulaire disponible sur le site communal ou par téléphone.

Contact : www.gouvy.be - service finances 080/29.29.24 ou 080/29.29.34 – site de la SPGE.

AIDE ➤ Wallonie SPW Service public de Wallonie

ASSOCIATIONS

COVIDCOUSU ET « GOUVY SOLIDARITÉ » - MERCI !

En mars dernier, un collectif de citoyens s'est mis en place spontannément en ayant pour objectif de répondre à la demande de masques dans la population. Ainsi, c'est une quarantaine de bénévoles qui ont œuvré généreusement afin de réaliser des masques en tissu qui ont été distribués, sur demande, aux citoyens de notre commune. Après des semaines de travail intense, le pari est réussi !

Alors, un merci tout particulier aux découpeuses, surjeteuses et couturières de Stéphanie et Sandra du groupe « **CovidCousu Bastogne-Houffalize-Gouvy** » qui ont donné de leur temps sans compter pour confectionner, grâce à leurs doigts de fée, ces masques en tissu.

Merci également aux bénévoles inscrits sur le **réseau solidarité** qui ont contribué à rompre l'isolement, faire les courses, à ceux qui se sont manifestés pour la distribution des toutes-boites liés à la crise ainsi qu'aux personnes qui ont répondu présentes pour empaqueter et distribuer les masques.

Et enfin, **merci à tous ceux qui ont contribué et qui contribuent encore chaque jour à cette chaîne de solidarité.**

LÈS WALONS DÈL HÔTE ARDÈNE ANONCÈT...

VOUS AIMERIEZ PARLER OU REPARLER LE WALLON ?

Rejoignez-nous, venez raconter vos histoires, vos blagues ou parler des thèmes qui vous tiennent à coeur, en wallon.

Où ? Au château de Gouvy. (Première porte à droite en entrant)

Quand ? Le mercredi 09 septembre 2020 de 15 à 17 heures

Sous réserve des décisions prisent par le conseil de sécurité.

Contact : Christian THIRION - 0474/94.34.13

Lès Walons dèl Hôte Ardène GOUVY

LES MARCHÉS DE PÉRIPLE EN LA DEMEURE

Chaque deuxième dimanche du mois, le petit marché paysan de Périple en la demeure, à Limerlé, reprendra place au coeur de la cour. Il présentera boulangerie, pâtisserie, charcuterie, fromage, maraichage, herboristerie, etc. ainsi que la possibilité de se restaurer, ou de boire un verre.... Tout en respectant les règles sanitaires en vigueur et sous réserve des décisions prises par le conseil national de sécurité.

Les prochains marchés auront lieu le 11 juillet, le 9 août et le 13 septembre.

Au plaisir de vous y retrouver !

Le resto de Périple en la Demeure, le Furlukin, change de forme et de formule ; il devient dès à présent un resto associatif, ouvrant les portes de ses cuisines à d'autres cuistots désireux de partager leur passion des bonnes choses.

En effet, Périple en la Demeure met désormais à disposition, sous certaines conditions, la cuisine et la salle du Furlukin le temps d'un samedi soir. Proposer un menu et un service de qualité, avec des produits locaux et, donc, de saison, à un tarif démocratique est aujourd'hui possible pour qui veut. Associations, écoles, particuliers, sont les bienvenues. (Tout en respectant les règles sanitaires en vigueur et sous réserve des décisions prises par le conseil national de sécurité)

Le Furlukin est ouvert tous les samedis de 18h à 22h (et plus si affinité), ainsi que le deuxième dimanche du mois (lors du marché fermier de Périple), de 10h à 16h.

Au plaisir de vous y voir.

Contact : Périple en la Demeure, 1, rue verte, 6670 Limerlé
info@peripleenlademeure.com

LES AMIS DE WATHERMAL

En raison de la situation actuelle, nous sommes contraints d'annuler toutes nos manifestions estivales :
- fête de la truite ;
- rallye pédestre.

C'est avec un grand plaisir que nous nous retrouvons l'année prochaine aux dates suivantes :
- le 11 juillet 2021 pour la fête de la truite;
- le 1er août 2021 pour la marche.

Les Amis de Wathermal

Contact : Reiter José, Beho 91, 6672 Gouvy - 080/51.77.18

AÎNÉS

ÉTÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE !

Dans le cadre du projet Eté solidaire, et afin **de développer les liens intergénérationnels**, quatre jeunes de la commune de Gouvy sont engagés durant une période de deux semaines (du 17 au 28 août 2020) afin de **réaliser des petits travaux chez les ainés ou simplement leur offrir une compagnie**.

Si vous avez de petits travaux à réaliser ou que vous avez envie de partager un moment avec des jeunes, n'hésitez pas à nous contacter avant le **22 juillet 2020**.

Ce service est réservé prioritairement aux personnes de 65 ans et plus. Son objectif prioritaire est avant tout de tisser des liens tout en rendant service.

Dans un souci de sécurité, les travaux demandant l'utilisation d'objets tranchants ne seront pas permis.

En raison de la crise sanitaire et des mesures qu'elle entraine, mais aussi des types de travaux qui seront demandés, nous nous réservons le droit de sélection parmi les demandes.

Exemples de travaux qui pourront être réalisés : ramassage des mauvaises herbes, rangement d'un garage, mise en couleur (d'une pièce, d'un meuble...), ... mais aussi jouer aux cartes, faire une promenade...

Contact : Laura Gresse - 080/29.29.33
ou 0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

ÉTÉ SOLIDAIRE 2020
JE SUIS PARTENAIRE...

Gouvy . CPAS

Avec le soutien de la Wallonie

SOCIAL

OAFL a.s.b.l.
Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises

Aides familiales
Gardes à domicile
Aides ménagères sociales
Centre de coordination de soins et d'aide à domicile

Courtil 128 - 6670 Gouvy
080 51 00 84 - Fax: 080 51 04 37
info@oafl.be - www.oafl.be

SANTÉ

VOUS VOUS SENTEZ ANXIEUX, STRESSE, DEPRIME ?

VOUS VOUS QUESTIONNEZ A PROPOS DE VOTRE CONSOMMATION OU DE CELLE D'UN DE VOS PROCHES?

N'attendez pas pour prendre soin de vous !

LES SERVICES SONT LA POUR VOUS AIDER

Pour TOUS

Par téléphone ou vidéo – A domicile – Sur place

SERVICES SANTE MENTALE

Arlon : 063/ 221 534
Virton : 063/ 217 920
***Trait d'Union** : 063/ 227 467*

EQUIPES MOBILES

***DIAPAZON** - Adultes : 061/ 228 550*
***ODYSSEE** - Enfants/Ados : 061/ 500 521*

RESOLUX

0499/ 393 965

HOPITAUX GENERAUX

CSL - Arlon : 063/ 231 111
CSL Service Psy - Virton : 063/ 588 270

HOPITAL PSYCHIATRIQUE

La Clairière : 061/ 221 711

*Trouvez un **PSYCHOLOGUE 1ERE LIGNE** ici : http://bit.ly/trouverunppl*

ASSUETUDES

ASBL SOLAIX : 061/ 224 374
ESPAS2RUE : 063/ 236 871 - 0473/ 561 940
Service ODAS : 0499/ 117 181
SAP Aubange : 063/ 388 716
DRUG'S CARE : 063/ 230 500

Groupes d'entre-aide / groupes de paroles :
APPEL : 0495/ 223 324
VIE LIBRE : 061/ 414 509

CENTRES PSYCHO-MEDICO-SOCIAUX

CPMS WBE Arlon : 0476/ 541 525
CPMS Libre Arlon : 063/ 227 054
CPMS WBE Virton 063/ 577 207
CPMS Libre 1 Virton : 063/ 578 991
CPMS Libre 2 Virton : 063/ 578 992
CPMS WBE Spécialisé Marloie : 084/ 312 654

SERVICE DE L'AIDE A LA JEUNESSE

063/ 608 365 - 063/ 608 360

SERVICE DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

063/ 247 770

ACTIONS EN MILIEU OUVERT

POINT JEUNES Virton: 063/ 402 550
ADO MICILE Arlon: 063/ 572 160

CENTRES DE PLANNING FAMILIAL

CPF FPS Arlon : 063/ 232 243
CPF FCPC Arlon : 063/ 221 248
CPF Pluraliste Virton : 063/ 579 524

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

DEVENEZ DONNEUR DE SANG

Chacun peut un jour être concerné par une transfusion de sang.

Un geste de solidarité. Un peu de vous-même.

Un peu de votre temps. Une vie sauvée.

Les prélèvements de sang ont lieu salle « Chez Nous », Avenue Noël à Gouvy.

Le vendredi 10 juillet de 15h à 20h.

COMMERCES ET SERVICES

BEAUTÉ ENGAGÉE, C'EST QUOI?

RÉVÉLER VOTRE MIEUX-ÊTRE AU NATUREL

C'est un espace de soins au cœur de l'Ardenne belge, dans #latoutepetitecabine de mon domicile privé où je vous propose une expérience de soin sur-mesure et confidentielle !

C'est également des ateliers de beauté naturelle au cours desquels j'aime partager et transmettre les valeurs de mon concept afin de conscientiser et démontrer qu'il est facile et abordable de prendre soin de soi sans artifice chimique.

Contact : Aurélie Prémont - Créatrice, #beautéengagée - Uniquement sur RDV - Bovigny, 11A, 6670 Gouvy – 0477/16.25.74 - hello@beaute-engagee.be - www.beaute-engagee.be.

PERLINE AND CO

Ouverture le 15 juillet 2020 de votre cabinet-boutique de naturothérapie à Gouvy.

Venez découvrir l'aromathérapie, la phytothérapie, la nutrithérapie et bien d'autres méthodes pour retrouver le bien-être au naturel. Perline, votre spécialiste naturothérapeute depuis 20 ans, vous accueillera et vous conseillera avec toute la richesse de son expérience.

Compléments alimentaires en ventes sur place, Bio, locaux et vegans quand ce sera possible, et toujours avec le meilleur rapport qualité prix. Seront également mis en place des formations et des ateliers dès le mois de septembre.

Nombreuses offres exceptionnelles et cadeaux pour l'ouverture.

Horaires :
- mardi - mercredi - vendredi : le matin, uniquement sur rendez vous de 9h à 12h30 - entrée libre l'après midi de 13h30 à 17h ;
- jeudi : idem mais jusque 20h ;
- samedi : 9h-17h non stop en entrée libre ;
- fermé le dimanche et le lundi.

Contact : Rue de la gare, 28/0001, 6670 Gouvy – 0487/96.72.61 - contact@perlineandco.be - Facebook Perline Deborggraeve

CYCLES DES ARDENNES

Cycles des Ardennes, c'est un atelier d'entretien et de réparation, sur rendez-vous, de vélos toutes marques. Je suis spécialisé en vélo à assistance électrique, réparateur officiel des moteurs Bosch et Shimano. C'est également la vente de nouveaux vélos sur commande.

Etant moniteur cycliste ADEPS et coach à Je Pédale Pour Ma Forme, j'organise des randonnées avec votre vélo à assistance électrique ou un des miens que je mets à la location.

Il est possible de combiner la randonnée avec une autre activité : visite d'une ferme et dégustation d'une glace artisanale, paintball, visite d'une brasserie et sa dégustation, brunch de produits locaux.

Contact : Legrand Stéphane - 0486/34.56.34 – Sterpigny
www.lspp.be - Facebook @bikelspp

AVOCATE MAAY STERCKX

Avocate Maay Sterckx est là pour vous, et pour votre PME. Intégrité et dévouement sont sa devise.

Demandez ses conseils avant, pour éviter les ennuies après.

Contact : Rue de Bellain 13, 6670 Limerlé - 0485/37.87.25
m.sterckx@avocats-lambermont.be

FERME DE LA GAUCHIRE

Située dans le village de Halconreux, l'exploitation que j'ai reprise en 2015 s'est diversifiée depuis 2 ans en proposant la vente de colis de viande de Limousine.

La limousine offre une viande de goût et de caractère, elle est appréciée pour son grain particulièrement fin et est réputée pour sa tendreté. Elle est finement persillée et avec peu de gras. Sa qualité gustative est désormais largement reconnue.

Les intéressés peuvent me commander des colis qui font environ 10kg mais ils ont également la possibilité de commander des préparations "à la carte". Tout ça uniquement sur réservation.

Mon activité trouve un réel succès. Pour preuve, environ 150 ménages m'ont déjà passé commande et la plupart sont déjà revenu. Cette activité me permet de mieux valoriser mon élevage que dans les marchés classiques de la grande distribution. Le consommateur est également gagnant par le prix et par la qualité garantie du circuit court. Le bien-être de mes animaux sont une priorité et je dis toujours que les portes de ma ferme sont toujours ouvertes pour celui qui voudrait s'en rendre compte !

Les colis traditionnels sont généralement composés : d'une côte à l'os, entrecôtes, steaks, filet pur, rôti, carbonnades, saucisses campagnes, saucisses au fromage, cordons bleus, hamburger et haché porc/bœuf ou pur bœuf.

Il y a généralement une découpe par mois, voire deux, et il est conseillé de réserver suffisamment tôt !

Infos et réservation : Lejeune David - 0491/22.11.18
Halconreux 2b, 6671 Bovigny -

BOTTIN DES COMMERCANTS

La page :

www.gouvy.be/economie/commerces-services/bottin-des-commercants reprend la liste des indépendants, commerçants de notre commune.

Vous souhaitez apparaitre sur cette page ou y adapter vos informations ?

CONTACTEZ-NOUS.

Contact : valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21.

UN SERVICE À LA LOUPE…

LE SERVICE FINANCES
MULTI-DISCIPLINAIRE…

Fort d'une équipe de 4 personnes, le service finances a des missions diverses et en relation avec la plupart des autres services communaux.

En étroite collaboration avec les autorités politiques, le service finances assiste les mandataires pour l'établissement du budget afin d'y transcrire les besoins, les projets et leur mode de financement, dans le respect de l'équilibre et des (nombreuses !) règles applicables à la comptabilité communale. Il en assure le suivi de l'exécution, gère la trésorerie, la dette, tient les livres comptables et transmet des statistiques à d'autres niveaux de pouvoir.

METTRE LES MOYENS AU SERVICE DU CITOYEN

Le service finances se charge entre autres, dans le respect des règlements et en toute indépendance, d'établir les rôles et de percevoir les taxes et redevances communales dans de nombreux domaines. Ainsi, le service travaille en collaboration avec l'urbanisme pour le recensement des éléments taxables, avec les services d'accueil pour la facturation de l'accueil extrascoalire, avec le service des eaux pour l'établissement des décomptes annuels…

Les moyens ainsi levés par la commune contribuent au développement des services au citoyen et à assurer les missions de service public. Le service finances est chargé des relations avec les fournisseurs en matière de payements. Il procède à l'imputation des dépenses, dans le respect du cadre légal parfois complexe, notamment en matière de marchés publics.

A VOTRE SERVICE…

Vous avez des difficultés à comprendre votre facture d'eau ? Vous souhaitez obtenir des délais de payement ? Vous souhaitez introduire une réclamation ? Ou toute autre question ? Contactez l'équipe du Service Finances !

www.gouvy.be

080/29.29.29

CONTACT :

- Receveuse Régionale : Marie LAMBERTZ - 080/29.29.49 - marie.lambertz@gouvy.be
- Finances/Paiements, facturations, TVA : Claire CLOTUCHE - 080/29.29.24 - claire.clotuche@gouvy.be
- Finances/Recettes : Vanessa DEGUELDRE - 080/29.29.34 - vanessa.degueldre@gouvy.be
- Recettes/Taxes & redevances : Séverine GARITTE - 080/29.20.20 - severine.garitte@gouvy.be